

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 28 août 2023 sur ses activités du 13 juin au 28 août 2023

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions et postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Adaptations de l'accueil dans les réfectoires

Une réflexion concernant l'accueil des enfants et adolescents dans les APEMS et réfectoires de Renens a été menée en collaboration avec un partenaire spécialisé. Trois modifications ont été apportées pour la rentrée 2023.

- Adaptation de l'horaire de départ des élèves de primaire et de secondaire après leur repas.
- Renforcement temporaire du personnel de réfectoire à l'Espace repas du Léman. Un test préalable a permis de fluidifier le service, améliorer la qualité de l'accueil et la gestion des élèves.
- Fermeture du réfectoire de Florissant par absence d'inscriptions. La majeure partie des places du pavillon est attribuée à l'accueil en APEMS, et une partie réfectoire était aussi prévue pour les plus grands. En l'absence d'intérêt pour ces places de réfectoire, cette offre est supprimée. Sachant que d'éventuelles demandes tardives peuvent toujours bénéficier des places APEMS, aucune famille ne se retrouvera sans solution à Florissant. Néanmoins, le service Enfance-Cohésion sociale restera attentif à l'évolution de la situation en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Suppression des prestations d'aide à l'intégration dans les lieux collectifs d'accueil de jour (AILA) durant les vacances scolaires

Suite à la décision par le département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) de supprimer les prestations d'aide à l'intégration dans les lieux collectifs d'accueil de jour (AILA) durant les vacances scolaires, la Municipalité a écrit au chef du département et conseiller d'Etat M. Frédéric Borloz pour lui signifier son incompréhension. En effet, il est important que les enfants nécessitant une aide à l'intégration parascolaire puissent également en bénéficier pendant les vacances, d'autant qu'ils passent plus de temps en structure d'accueil. L'abandon de l'AILA pendant les vacances scolaires signifie donc le report de la prise en charge sur les parents qui sont déjà bien sollicités, ou une prise en charge supplémentaire des communes pour des situations relevant de l'éducation spécialisée.

Décisions prises et dossiers suivis par la municipalité

- Adjudication des travaux de génie civil pour la rénovation et l'assainissement de l'**éclairage public** à l'avenue du Château, au chemin des Clos, au chemin de la Bruyère, ainsi que sur le chemin piéton reliant la route de Cossonay au chemin de Pierregrosse ;
- Participation financière à la réalisation des aménagements d'une place d'accueil pour les **gens du voyage suisses** sur le territoire de la commune de Bussigny, au parking des Iles. Il s'agit d'une

détermination du Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois, regroupant les syndiques et syndics du district, pour ses communes membres ;

- Mise à l'enquête du projet d'extension du trottoir devant les numéros 6 à 8 de l'avenue de **Florissant**. L'obtention d'une servitude de passage public pour l'aboutissement de ce projet est également à l'enquête ;
- Mise à l'enquête par la Police de l'Ouest lausannois du 15 août au 15 septembre 2023 du passage du **chemin du Mottey** en zone 20 km/h dans le cadre de la fin du chantier du collecteur ;
- Octroi du permis de construire concernant la modification de l'escalier ouest de la **passerelle du 1^{er} Août** à la Place de la Gare. En effet, l'Office fédéral des transports a exigé une séparation du flux des piétons qui viennent ou vont vers la passerelle de celui des usagers et usagères du quai 1. La volée d'escaliers en provenance directe du passage du 1^{er} Août doit être supprimée. La passerelle devrait rouvrir en octobre, après les travaux ;
- Pris acte du rapport d'activité 2022 de la **mesure BIO+**, dans laquelle la commune finance vingt mesures pour les jeunes en recherche de formation. Accessible sans condition, cette mesure est très appréciée tant par Mobicat que par les jeunes. La direction constate une fragilisation des jeunes suite au COVID, qui, malgré un bon niveau scolaire dans certains cas, ont subi plusieurs ruptures. Le nombre de bénéficiaires ayant terminé leur scolarité sans certificat est encore important (23%), même s'il est en baisse par rapport aux années précédentes ;
- Décision d'intégrer définitivement le **Tarmac Festival** dans la nouvelle formule *Vive(z) l'été* inaugurée cette année. Conçu initialement comme une manifestation triennale, le Tarmac Festival n'a eu lieu qu'à deux reprises en 2014 et 2017, les éditions prévues en 2020 puis 2021 ayant été annulées en raison de la pandémie. Concernant l'aspect formel et financier, la Ville a demandé à l'*Association des Amis du Tarmac Festival* de se renommer en *Association des Amis de Vive(z) l'été* et de modifier ses statuts au profit de *Vive(z) l'été* pour un soutien particulier aux arts vivants ;
- Pris acte du bilan de la **Fête des Voisins** du 2 juin 2023. 18 fêtes ont été organisées aux avenues de Longemalle, Préfaully et de la Poste, aux chemins de Bellevue, des Biondes, des Jonquilles, des Pallettes, aux rues de la Paix, de la Savonnerie, de Verdeaux, des Entrepôts, du Levant, à l'Allée de la Vorsiaz, et à la Place du Marché 2. Une fête, organisée sous forme d'apéritif sans alcool, a également été organisée par l'Observatoire de la sécurité sur la Place du Marché, mais son succès a été mitigé. Les retours des organisatrices et organisateurs qui avaient demandé un kit d'organisation témoignent par contre de leur engouement pour cette fête, et soulignent les moments de convivialité partagés ;
- Pris acte de des journées **Clean-Up Day** qui auront lieu durant la semaine du 25 au 29 septembre. L'action « Coup de balai » encourage les communes vaudoises à une opération de ramassage des déchets. Pour 2023, à la demande de la référente durabilité de la direction de l'Etablissement primaire Renens Ouest, 42 classes de l'établissement et leurs enseignant.e.s, soit environ 800 personnes, donneront de leur temps pour nettoyer les parcs de la ville ;
- Pris acte de l'organisation de **l'accueil des nouvelles et nouveaux retraités** AVS le 10 octobre prochain à la Salle de spectacles. Tous les deux ans, les Renanaises et Renanais arrivant à l'âge de la retraite sont invités à découvrir les tissu associatif, activités, lieux de rencontres ou possibilités de bénévolat dans la région. Cette année, 367 personnes, arrivées en âge AVS en 2022 et 2023, ainsi que leurs conjoint.e.s, sont invité.e.s par la Ville ;
- Octroi du **Prix d'encouragement de la Ville de Renens** 2023 à Till Seegräber, en 2^e année de Bachelor en design industriel, et à Gabriela Jaime, en 1^{er} année de Master en type design. Un chèque d'une valeur de CHF 2'000.- a été remis à chacun.e lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'ECAL en juin passé. Ces deux étudiant.e.s pourront exposer leur travail à La Ferme des Tilleuls. Le 23 novembre, un vernissage aura lieu à 18h pour célébrer l'ouverture de l'exposition dont la période coïncide cette année avec la journée portes ouvertes de l'ECAL fixée au 25 novembre.

Bon à savoir

- La Ville de Renens a été citée parmi les 10 **communes les plus solidaires** de Suisse romande en matière d'achats durables et de coopération au développement, selon le classement publié en août par l'ONG Solidar Suisse ;
- La parcelle qui était utilisée comme dépôt de chantier dans l'îlot de la **Savonnerie** a été aménagée temporairement en un espace arborisé et convivial. Un jeu d'échecs géant, une table de ping-pong, une BoxUp contenant différents jeux, une fontaine à boire, des bancs et des tables, sans oublier une buvette éphémère, agrémentent cet espace ;
- Une nouvelle prestation à l'attention des personnes migrantes sera offerte dès septembre à la **Permanence Emploi** de la rue de l'Avenir 25 à Renens. La nouvelle antenne de l'association *Découvrir* proposera aux personnes migrantes un accompagnement dans leurs démarches d'insertion professionnelle, notamment pour la reconnaissance des diplômes (REDES), la constitution du dossier de candidature (Profil+), ainsi que des services d'orientation et de préparation à l'entretien d'embauche (REUSSIR). Ouvert, le mercredi avec ou sans rendez-vous. Infos sur www.associationdecouvrir.ch ;
- Le samedi **2 septembre**, des **portes-ouvertes de la ferme du Village** sont organisées de 14h à 18h, dans le cadre de la Fête du Village. Ce sera l'occasion de rencontrer les deux associations qui développeront ce projet de ferme pédagogique. En effet, *Mirabelle&Balcon* et *Pouss'ensemble* ont investi les lieux depuis la mi-août pour y proposer des projets en lien avec la permaculture et l'élevage de petits animaux ;
- Les prochaines **Journées européennes du patrimoine** mettront à l'honneur le réemploi et le recyclage. Deux visites intitulées « Faire du neuf avec du vieux, un patrimoine à découvrir » seront organisées à partir de la gare de Renens les samedi 9 et dimanche 10 septembre de 10h à 12h, et guidées par Benoit Biéler, directeur du SDOL, ainsi que Christian Schülé, archiviste de la Ville de Renens ;
- Une **conférence sur la thématique des directives anticipées**, intitulée « Qui prendra les décisions pour ma santé si je n'en suis plus capable ? », se tiendra le mardi **19 septembre** à 18h30 à la buvette de la Salle de spectacles. Elle sera donnée par Katja Haunreiter, professeure à la Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne. L'entrée est libre. Pour les personnes intéressées, des ateliers pratiques seront également organisés les 14 et 31 octobre 2023. Renseignements auprès du Service Enfance-Cohésion sociale, 021 632 77 94 ;
- La traditionnelle course à pied de Renens, la **1020Run**, sera de retour le samedi **23 septembre** avec un nouveau parcours pour les 5 km et 10 km. A signaler que le trophée des écoles permettra aux élèves renenais de participer avec leurs classes et que d'autres animations sont prévues pour faire de cette journée une rencontre festive et populaire ;
- Un cycle de **trois conférences sur la transition énergétique** sera organisé cet automne par les communes de Renens, d'Ecublens et de Crissier, en collaboration avec le SIE. Il s'agit d'informations destinées principalement aux propriétaires, mais ouvertes à toutes et tous :

le 26 septembre, 18h30	Certificats énergétiques CECB	à Renens
le 10 octobre, 18h30	Energie solaire thermique et photovoltaïque	à Crissier
le 28 novembre, 18h30	Pompes à chaleur	à Ecublens

Ces conférences peuvent être suivies en ligne ou sur place. Inscription sur sie.ch/transition-energetique ;
- Le **28 septembre** de 12h à 17h30 se tiendra à la Salle de spectacles de Renens la 8^e édition de **Ouest Forum**, sur le thème « Suisse, îlot de cherté, mythe ou réalité », qui est organisée par la SICOL (Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois). L'Etat doit-il intervenir pour faire baisser les prix ou faut-il laisser faire les forces du marché ? Alexis Favre, présentateur et producteur de l'émission Infrarouge, mènera les débats avec les invité.e.s. Infos et inscriptions sur www.ouestforum.ch ;

Renens entreprise formatrice

En sa qualité d'employeur, la Ville de Renens est particulièrement attentive à la formation professionnelle et elle tient à être partie prenante au développement des jeunes en offrant des places d'apprentissage dans cinq métiers distincts. Ainsi, en été 2023, quatre apprenti.e.s ont obtenu leur CFC, deux agents d'exploitation et deux assistantes socio-éducatives.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 12 apprenti.e.s qui acquièrent leurs compétences dans le métier de leur choix, à savoir :

- 2 employé.e.s de commerce
- 1 agent.e en information documentaire
- 3 horticulteurs.trices-paysagistes
- 1 agent.e d'exploitation
- 5 assistant.e.s socio-éducatif.ve.s

En plus du cursus habituel de l'apprentissage menant au certificat fédéral de capacité (CFC), la Ville soutient ses collaboratrices et collaborateurs sans qualification officielle pour l'obtention, en cours d'emploi, d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et/ou un certificat fédéral de capacité (CFC), selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

Pour les personnes aux parcours de formation atypiques, la Ville de Renens propose également des reconversions professionnelles et soutient les jeunes en rupture d'apprentissage qui recherchent un nouvel employeur en cours de formation. Le service des Ressources humaines est de ce fait fréquemment sollicité par les commissaires d'apprentissage cantonaux avec lesquels il collabore régulièrement.

La Ville propose en outre des contrats à des stagiaires dans le cadre de leur parcours de formation (stages obligatoires pour la validation du diplôme) à la suite de leurs études ou encore lors de stages probatoires.

L'accompagnement de ces jeunes nécessite l'investissement de formateur.trice.s internes à même de partager leurs connaissances et l'amour de leur métier. Pour cela, les différents services communaux peuvent compter, chaque année sur des collaboratrices et collaborateurs motivés pour jouer ce rôle.

La Ville de Renens est fière de former des jeunes et de contribuer à la relève professionnelle, qualifiée et performante pour l'avenir des entreprises.

La Municipalité